"le coin de terre"

projet pour une promenade potagère

Châtelaine (GE)

Fabien Klopfenstein, projet de master 2017, EPFL
Groupe de suivi:
Luca Ortelli, Elena Cogato Lanza, Simon Berger, Alain Léveillé

Contexte urbain
Le périmètre d'étude porte sur le territoire compris entre les avenues du Pailly à l'ouest, de Châtelaine au sud, d'Edmond Vaucher à l'est et la route de Meyrin au nord. Par sa situation proche du centre de la ville, sa desserte en transport public (tram par la route de Meyrin et RER par la future halte de Châtelaine) ainsi que le voisinage du centre commercial de Balexert, il se prête parfaitement à la densification. Le site choisi se trouve dans la partie nord du périmètre. Il est constitué d'une parcelle d'un seul tenant de 74 000 m2 occupée depuis 1930 par la société des Jardins familiaux de Villars.

Cette parcelle se situe dans la 3ème zone urbaine située entre la gare et l'aéroport. Le bâti y est constitué en majorité de lotissement de villa du début du XXème siècle et de groupes d'immeubles d'habitation d'après-guerre noyés dans une luxuriante verdure le tout étant organisé par un réseau de pénétrantes routières ainsi que paysagères sous la forme d'un chapelet de parcs publics reliant le centre historique à la campagne.

Objectifs du projet
En accord avec le plan directeur de quartier, le développement du quartier devra s'effectuer en maintenant l'activité potagère sur le lieu pour son rôle social et écologique.
Pour se faire, il faut rendre le site plus perméable afin de l'intégrer au réseau de parc traversant les quartiers de la rive droite et désenclaver la cité Balexert située au nord du site et réduire l'espace occupé par les potagers afin d'accueillir les logements et un groupe scolaire.

Des jardins familiaux à la promenade potagère
Le projet propose de dégager le nord de la parcelle pour y accueillir un programme mixte de logement et de locaux dédiés à l'artisanat. Au centre de la parcelle, une promenade de 15m de large bordée de deux contre-allées entre le Chemin du Coin-de-Terre et l'Avenue de Maisonnneuve vient relier le Parc des Franchises et le Parc de Balexert en complétant la pénétrante verte. Cette promenade est bordée au sud et au nord par des potagers réaménagés en en faisant une vitrine de l'agriculture urbaine.

Un nouveau modèle de jardinage
Les potagers urbains suisses se sont organisés selon plusieurs systèmes différents que le projet réunit dans un type commun. Chaque groupement est organisé afin d'offrir toute la palette de taille de parcelle et d'organisation possible. Ils absorbent toutes les eaux pluviales du quartier ainsi que ses déchets compostables. L'entretien de la végétation du parcs, arbres et prairie est assuré par les membres des jardins qui valorisent ensuite les déchets végétaux obtenus et peuvent faire commerce de leurs productions.

Le projet permet l'accès à un coin de terre à 600 familles de plus tout en maintenant les 300 parcelles et cabanons existant. Par son caractère public et exemplaire, cette « promenade potagère » doit devenir un nouveau lieu de référence pour les citadins genevois.

PARCELLE	**73400 m2**	**LOGEMENT**	**33600 m2**	**CUS**	**0.55**
UTILITÉ PUBLIQUE	**16740 m2**	**ACTIVITÉ**	**7000 m2**	**IBvans potager**	**2.5**
POTAGER URBAIN	**39460 m2**	**TOTAL**	**40600 m2**	**IBavec potager**	**0.7**
ABORDS LOGEMENT	**15820 m2**			**TOTAL**	**40600 m2**
RÉSIDUEL	**01280 m2**				

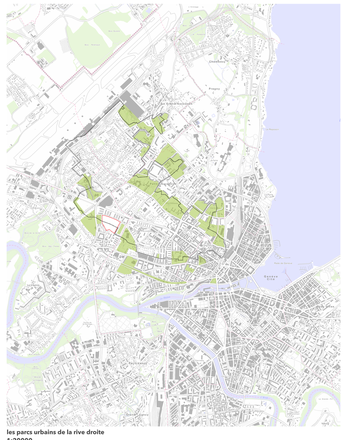

les parcs urbains de la rive droite
1:20000

AVENUE DE CHÂTELAINE
CHEMIN DU PAILLY
CHEMIN DU COIN-DE-TERRE
CHEMIN DE MAISONNEUVE
CHEMIN DES ANCIENNES ROUTES
CHEMIN DE MAISONNEUVE
CHEMIN DE CHÂTELAINE
CHEMIN DU PAILLY
CHEMIN DE CHÂTELAINE
CHEMIN DU PAILLY
CHEMIN DU COIN-DE-TERRE
CHEMIN DES ANCIENNES ROUTES
CHEMIN DE MAISONNEUVE